

Réf: Dossier N° 028192

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COLLEGE SAINT PAUL »

Siège social Abidjan, Yopougon, SELMER, LOT 3282, ILOT 372

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/05/2021 , et enregistrés au CEPICI le 04/05/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COLLEGE SAINT PAUL »

Objet : La société a pour objet social, directement ou indirectement, en tous pays et plus spécialement en République de Côte d'Ivoire :

-L'activité de l'enseignement ;

-Toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes ;

-Et plus généralement toutes opérations d'une manière répétitive ou isolée, industrielles, commerciales ou financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, SELMER, LOT 3282, ILOT 372

Dirigeant(s) : Mme DJOGBENOU HOUESSI PASCALINE
(COGÉRANT), M JEAN-NOEL VIDJANNAGNYN DJOGBENOU
(COGÉRANT), M DJOGBENOU CODJO CHARLES JULIEN
(COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03310 du 19/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°22180/GTCA/RC/2021 du 19/08/2021

